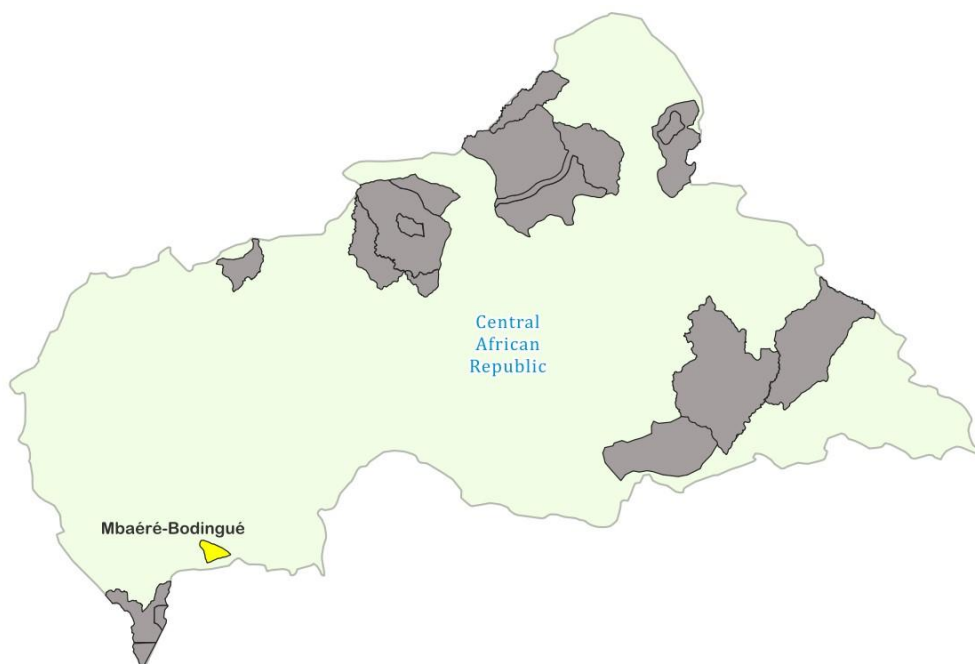


 Évaluation 2023


Nom Complet	Parc National Mbaéré-Bodingué
Pays	République Centrafricaine
Année de création	2007
Référence du texte de création	Loi 07.008 du 9 Mai 2007
Superficie	86 700 ha
Catégorie UICN	II Parc National
Catégorie Nationale	Parc National
Statut international (superficie)	Ramsar Wetlands
Autorité de tutelle	Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche
Type de gouvernance	Absence d'une plateforme de concertation
Partenaires	N/A
Plan d'aménagement (période)	OUI - le Plan de gestion (2016-2022)
Code WDPA	28745

I. Contexte d'intervention

I. 01 Importance et principales valeurs de désignation

L'intérêt particulier du site et du parc :

- Grande diversité faunistique (ex. 333 espèces d'oiseaux, 137 espèces de mammifères connus) résultant de sa situation en zone de contact entre les biomes de savanes soudano-guinéens et des forêts guinéo – congolais.
- Plusieurs espèces sont endémiques d'une sous-région faunique particulière qui est délimitée par l'Oubangui à l'est, la Sangha à l'ouest et par la zone des savanes au nord. Un enjeu important pour le parc national est donc la conservation d'une partie importante de cette zone d'endémisme faunistique.

I. 02 Objectif d'aménagement

Les objectifs spécifiques à atteindre sont :

- La conservation de la zone forestière comprise entre les rivières Mbaéré et Bodingué, notamment des forêts inondables situées de part et d'autre de ces deux rivières ;
- La préservation des espèces végétales et animales présentes dans cette zone ;
- Le développement de l'écotourisme et de l'éducation environnementale ;
- La recherche scientifique et la formation ;

I. 03 Principaux écosystèmes

- Forêts tropicales
- Savanes
- Zones humides

I. 04 Espèces clés et statuts de conservation

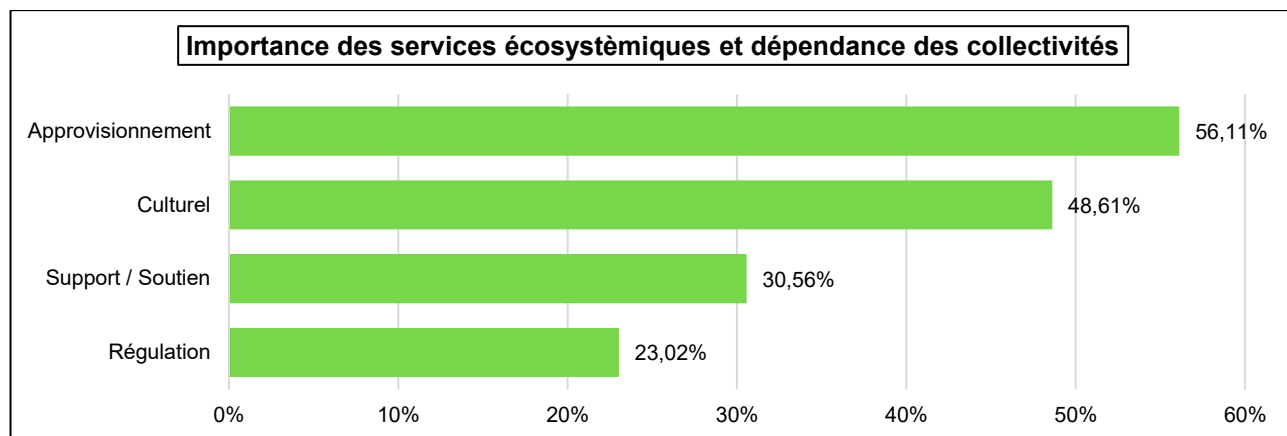
Phare, **MEN** : Menacée, **END** : Endémique, **EXP** : Exploitée, **INV** : Invasive, **INS** : avec faible niveau de connaissance

ESPECES ANIMALES CLES	PHA	MEN	END	EXP	INV	INS
Moustac de Ngotto	☐	☐	☒	☐	☐	☐

I. 05 Habitats clés pour la conservation et importance

- 🌿 Zones humides : Présence de cours d'eau permanent favorisant la présence de la faune aviaire

I. 06 Principaux services écosystémiques et dépendance des collectivités



01. Approvisionnement

🍷 Nutrition

- 🌿 Alimentation humaine - végétale (tubercules, feuilles, fruits, miel, champignons, etc.) – illégal
- 🌿 Aliments pour l'élevage (poissons et bétail) – illégal
- 🌿 Alimentation humaine - animale (viande sauvage/d'élevage, poisson, insectes) – illégal
- 🌿 Médicaments / pharmacopée – illégal

🍷 Matériaux

- 🌿 Bois à haute valeur économique – illégal
- 🌿 Bois pour la construction locale – illégal
- 🌿 Fibres de tiges (palmiers, kéraf, jute, etc.) – illégal
- 🌿 Autres fibres (kapok, coco, etc.) – illégal
- 🌿 Ornementale (graines, coquilles, etc.) – illégal
- 🌿 Sable (bâtiment) – illégal
- 🌿 Terres cultivées (agriculture, élevage, forêts) – illégal

🍷 Energie

- 🌿 Bois de feu et biocarburants – illégal

02. Régulation

🍷 Assainissement des déchets, des substances toxiques et autres pollutions

- 🌿 Régulation du gaz (séquestration du C)

-
- 🌱 Enterrement/décomposition/neutralisation des déchets
 - 🌱 Régulation des déchets (absorption d'éléments nutritifs)

🌿 Régulation des flux

- 🌱 Contrôle des inondations
- 🌱 Lutte contre la sécheresse
- 🌱 Protection contre les tempêtes
- 🌱 Contrôle de l'érosion par l'eau

03. Culturel

🌿 Interactions et amélioration intellectuelles

- 🌱 Science — Recherche
- 🌱 Education
- 🌱 Patrimoine culturel/héritage

🌿 Interactions physiques et expérience

- 🌱 Ecotourisme et observation de la nature
- 🌱 Marche, randonnée pédestre et loisirs généraux
- 🌱 Esthétique (intégrité de l'écosystème)
- 🌱 Chasse ou pêche si autorisée

04. Support

- 🌱 Formation de l'habitat des espèces (lieux de nidification des oiseaux)
- 🌱 Production primaire nette (végétation)
- 🌱 Pollinisation (plantes)
- 🌱 Cycle des nutriments (décomposition et minéralisation de la litière)
- 🌱 Cycle de l'eau

I. 07 Changement climatiques et effets sur les valeurs de conservation

🌿 Espèces animales les plus vulnérables au changement climatique

- 🌱 **Hippopotame** - Baisse du niveau du cours d'eau
- 🌱 **Eléphant** - L'aggravation de la sécheresse
- 🌱 **Buffle** - L'aggravation de la sécheresse
- 🌱 **Bongo** - L'aggravation de la sécheresse

🌿 Espèces de plantes les plus vulnérables au changement climatique

- 🌱 **Gnetum spp** - L'aggravation de la sécheresse

Habitats les plus vulnérables au changement climatique

 **Savane** - L'aggravation de la sécheresse

 **Cours d'eau** - L'aggravation de la sécheresse liée à l'augmentation de la température

 **Zone humide** - L'aggravation de la sécheresse liée à l'augmentation de la température

 **Forêt de terre ferme** - L'aggravation de la sécheresse liée à l'augmentation de la température

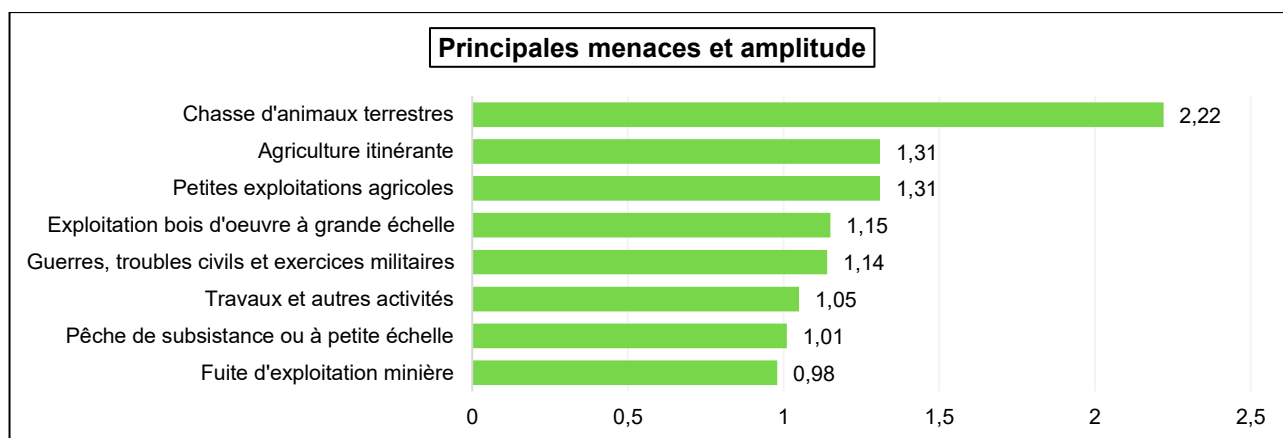
Services écosystémiques les plus vulnérables au changement climatique

 **Cueillette** - L'aggravation de la sécheresse liée à l'augmentation de la température

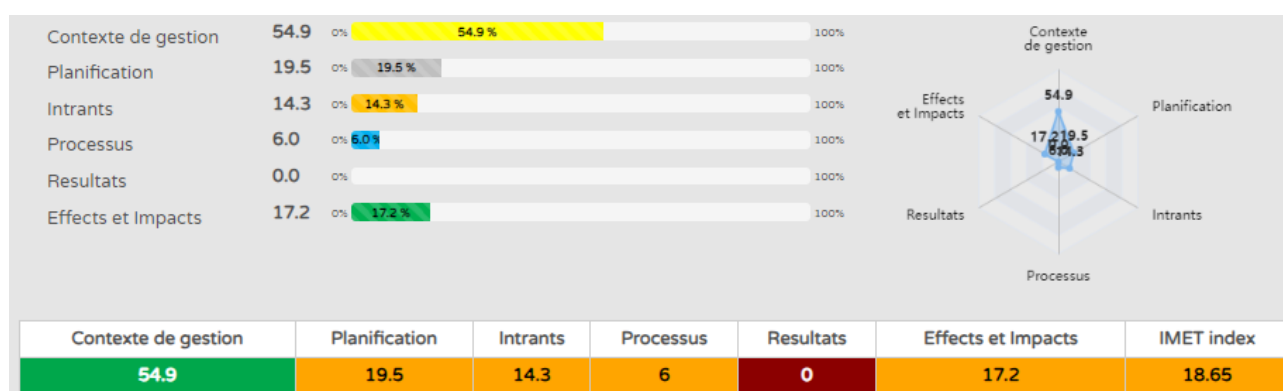
 **Pêche** - L'aggravation de la sécheresse liée à l'augmentation de la température

 **Chasse de subsistance** - L'aggravation de la sécheresse liée à l'augmentation de la température

I. 08 Principales menaces

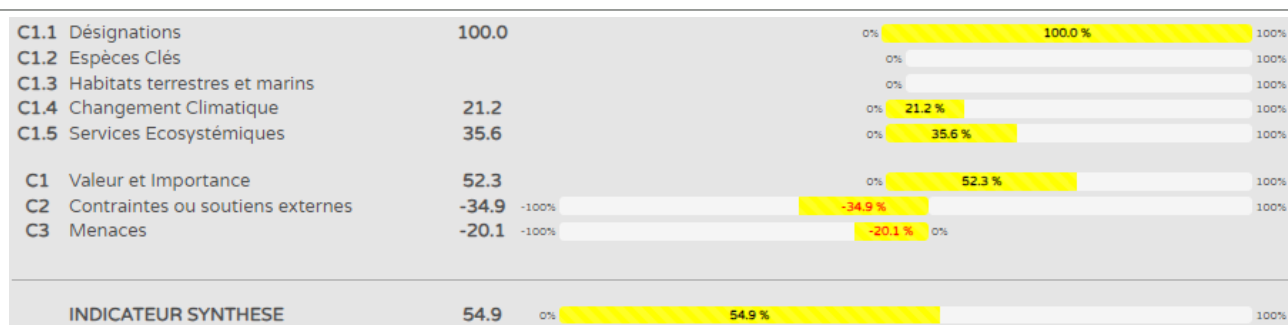


II. Efficacité de gestion



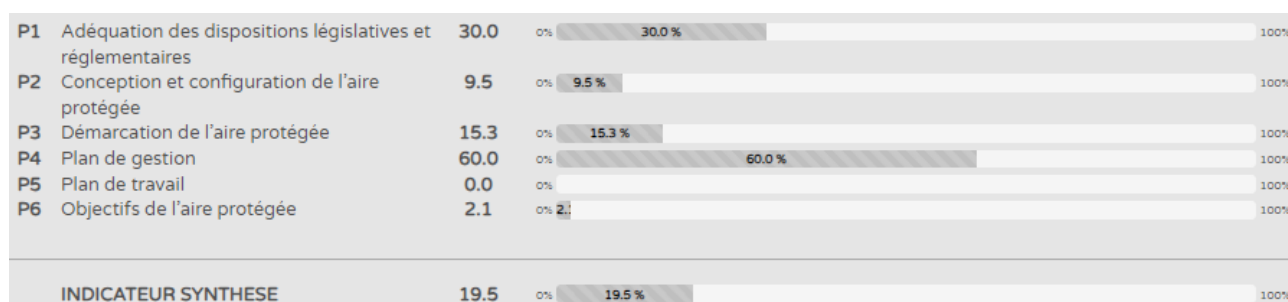
I. 09 Contexte de gestion

Le degré d'intégration des différents aspects qui entrent en jeu dans l'évaluation du contexte de gestion est résumé dans le graphique suivant.



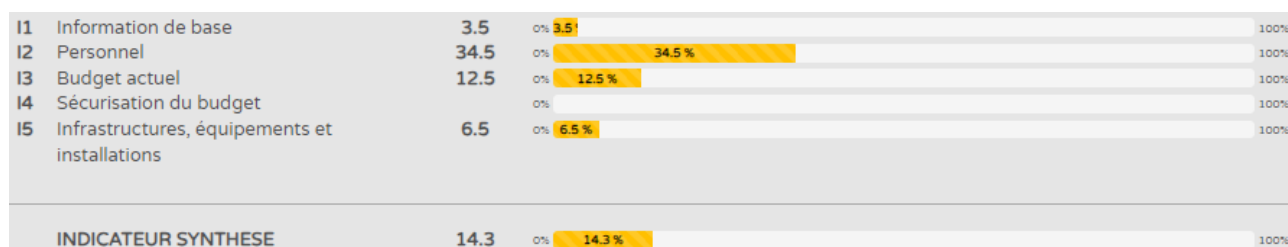
I. 010 Planification

Le niveau d'adéquation des éléments qui entrent dans l'évaluation de la planification de l'aire protégée est synthétisé dans le graphique ci-dessous



I. 011 Intrants

Le niveau d'adéquation des éléments qui entrent dans l'évaluation des intrants de l'aire protégée est synthétisé dans le graphique ci-dessous



I. 012 Processus

Le graphique ci-dessous présente les mesures des différents aspects du processus de gestion considérés pendant l'évaluation

PR1	Capacités et formation du personnel		0%		100%
PR2	Politiques et procédures de gestion des ressources humaines	12.1	0%		100%
PR3	Systèmes et processus de gestion des ressources humaines	13.9	0%		100%
PR4	Management et leadership interne	0.0	0%		100%
PR5	Gestion comptable et financière	0.0	0%		100%
PR6	Entretien des infrastructures, des équipements et des installations	0.0	0%		100%
PR7	Gestion des valeurs et des aspects d'importance de l'aire protégée	0.0	0%		100%
PR8	Gestion des patrouilles de gardes (application de la loi)	0.0	0%		100%
PR9	Renseignement / enquêtes / développement de cas/gestion de la mise en accusation (application de la loi)	0.0	0%		100%
PR10	Coopération avec les parties prenantes	27.5	0%		100%
PR11	Avantages / assistance appropriés au profit des collectivités		0%		100%
PR12	Éducation environnementale et sensibilisation du public		0%		100%
PR13	Gestion des visiteurs		0%		100%
PR14	Visiteurs et impacts		0%		100%
PR15	Systèmes de suivi / monitoring des valeurs et des aspects d'importance de l'aire protégée		0%		100%
PR16	Recherche et biomonitoring		0%		100%
PR17	Gestion des effets du changement climatique		0%		100%
PR18	Services écosystémiques		0%		100%

I. 013 Résultats

Le taux de réalisation des activités prévues pour l'année évaluée est résumé dans le graphique ci-après

O/P1	Mise en œuvre du programme de travail	0.0	0%		100%
O/P2	Résultats atteints	0.0	0%		100%
O/P3	Domination de l'aire protégée	0.0	0%		100%
O/P4	Application de la loi dans l'AMP		0%		100%
INDICATEUR SYNTHESE		0.0	0%		100%

I. 014 Effets/impacts

La mesure de l'impact des interventions sur les objectifs de conservation à long terme est résumée dans le graphique ci-dessous

O/C1	Atteinte des objectifs de conservation	0.0	0%		100%
O/C2	Conditions et tendances des principaux éléments de conservation de l'aire protégée	-24.8	-100%		100%
O/C3	Effets et résultats des intervenants sur la qualité de vie des acteurs locaux	-72.2	-100%		100%
INDICATEUR SYNTHESE		17.2	0%		100%

III. Recommandations

FAIBLESSE DE GESTION RELEVÉE	RECOMMANDATION
Instaurer les conditions requises pour la pérennité du PNMB dont la gestion et la valorisation durable de la biodiversité est au profit des communautés riveraines	Mise en place d'un mécanisme de cogestion Etat et Partenaire
Environ 20 personnes disponibles en 2021 (Insuffisance du personnel)	Augmenter l'effectif du personnel à au moins 100 personnes d'ici 2023
Montant du budget alloué au PNMB	Augmenter le budget à au moins 500 000 Euros d'ici 2023
Population d'espèces phares	Voir la population d'espèces phares stabilisée d'ici 2023
Superficies des habitats naturels du PNMB	Voir la superficie des habitats naturels demeurer stable d'ici 2023
Données climatiques	Suivre régulièrement les données climatiques d'ici 2023



Cette fiche a été élaborée par le projet OFAC-CE en appui à l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC).



UCLouvain

